

DIRECT (ION)S

La lettre de la Direction du Centre Hospitalier Vauclaire

FOCUS

La situation COVID dans l'établissement



Entre le 1er janvier et le 31 mars 2022, l'établissement a été fortement touché par la pandémie puisque nous avons compté plus de 250 cas positifs, dont 74 patients, ce qui a entraîné des difficultés à assurer la continuité des organisations pour que tous les services fonctionnent. L'engagement de tous a permis que la continuité des soins soit assurée au mieux dans ce contexte. Malgré l'évolution de la réglementation depuis le 14 mars le port du masque, le respect des mesures barrières et le passe vaccinale reste d'actualité au sein de notre établissement. L'obligation vaccinale pour les professionnels hospitaliers est également toujours d'actualité.

A LA UNE

Réhabilitation des unités du Pôle Les Deux Vallées

Un premier travail est lancé au sein de l'établissement entre l'encadrement médical et paramédical du pôle des Deux Vallées et la direction des travaux, pour commencer à penser la réhabilitation de l'unité de psychiatrie de la personne âgée Ritti située sur le site de Montpon et pour la construction d'une nouvelle unité de soins sous contrainte sur Montpon qui remplacera l'unité Aladin.

Ces projets vont être déposés fin avril 2022 auprès de l'ARS pour qu'ils soient, dans la mesure du possible, accompagnés financièrement dans le cadre du Ségur de la santé.

Installation en ville du



En mars, le C2A, Club Action Avenir, a quitté la Villa René et les structures ambulatoires pour s'installer en centre-ville de Bergerac. Dès le démarrage du projet en 2017, l'objectif d'implanter le C2A, centre de rétablissement, au coeur de la cité avait tout son sens. Engagé dans l'accompagnement au rétablissement au long cours, le C2A va dorénavant accentuer ses actions dans le champ de la prévention et de la détection précoce, en coordination avec tous les acteurs du soin et de la réinsertion.

Les membres de l'équipe sont joignables aux postes suivants :

- Antony Robin, coordinateur C2A : poste 2390
- Marine Blondel, psychologue coordinatrice de parcours : poste 2391
- Anaëlle Lacour, EAPA : poste 2393
- Florence Martin, paire-aidante : poste 2392
- Marie-Noëlle Masson, attachée de recherche clinique : poste 2392

INFORMATIONS INSTITUTIONELLES

Création service de santé au travail

Le service de Prévention et de Santé au Travail (SPST) du CH Vauclaire vous propose des actions collectives ou individuelles afin de préserver votre santé.

Cette équipe assure le suivi médico-professionnel des personnels du CH Vauclaire et du CHIC RDD :

- Visites médicales par le médecin du travail
- Entretiens infirmiers réalisés par l'infirmière en santé au travail

Les agents peuvent s'y rendre, qu'ils soient en poste ou en arrêt de travail.

Le service participe aussi aux CHSCT, assure une veille réglementaire sur les champs relatifs à la sécurité et la santé au travail, et accompagne dans :

- l'évaluation et la prévention des risques : mesures de bruit, lumière, risque chimique, travail sur écran, TMS, RPS, choix des EPI, sensibilisation/formation à la prévention des risques, aux gestes de premiers secours, ...
- l'ergonomie individuelle ou collective : études des postes de travail (aménagement, organisation,...), proposition d'actions correctives et préventives
- l'analyse des accidents de travail pour en tirer des enseignements et des actions correctives



Les membres de l'équipe pluridisciplinaire :

Marie BESSON : Secrétaire

présente les matins du lundi au vendredis (sauf les mardis, présente l'après-midi) – poste 1920
marie.besson@ch-vauclaire.fr

Dr Anne-Laure SAINGOLET : Médecin du travail
présente du lundi au vendredi – poste 1929
anne-laure.saingolet@ch-vauclaire.fr

Dr Véronique MOUSSEAU : Médecin du travail
présente les mardis et jeudis
veronique.mousseau@ch-vauclaire.fr

Julie BERNARD-GRANGER : Infirmière de santé au travail
présente du lundi au vendredi – poste 1921
julie.bernard-granger@ch-vauclaire.fr

Guilhem PRUDHON : Conseiller en prévention
présent les lundis et jeudis et 1 mardi sur 2 – poste 1919
guilhem.prudhon@ch-vauclaire.fr

La note de service n°17/2022 reprend la procédure relative à la prise de rendez-vous.

N'hésitez pas contacter le SPST pour toute question relative à la santé au travail que cela relève d'une problématique individuelle ou collective

Réouverture du SSR-A

Comme prévu, le SSR-A a rouvert ses portes début janvier avec une équipe encore en reconstruction.

C'est l'occasion de repenser le projet de soin de cette unité qui s'inscrit dans le projet du pôle d'Addictologie.

Malgré le départ programmé prochainement du Dr CARDON, la volonté de la direction du CH Vauclaire et du pôle est de faire fonctionner cette offre de soin qui complète la filière d'addictologie départementale de manière pertinente.

En attendant le recrutement d'un médecin addictologue pour cette unité, le Dr DIENNET assurera la guidance médicale du SSR-A en étant présent sur site 2 jours/semaine.

NOUVEAUX LOCAUX, NOUVELLES PRISES EN SOINS

Ouverture d'une salle d'activité physique et corporelle sur Escales

Lundi 4 avril 2022, a eu lieu l'inauguration d'une salle d'activités physiques et corporelles sur ESCALES.

Tout d'abord, nous souhaitons remercier tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de ce projet. C'est un très bel outil qui va permettre de réaliser un travail de qualité en termes de prise en soins des patients. Il va offrir un espace adapté et confortable pour la pratique des activités physiques et corporelles. En complément de la prise en charge somatique, psychologique et médicamenteuse prévue en cure de sevrage, certaines activités peuvent être une aide précieuse pour lutter contre la dépendance.

Parmi elles, on trouve les activités physiques quotidiennes proposées principalement par le psychomotricien. Elles vont aider les patients à améliorer leur condition physique, mais vont aussi avoir un rôle sur le bien-être mental. En effet, loin de la notion de compétition, les activités physiques et corporelles proposées vont permettre aux patients de travailler leur confiance, leur schéma corporel et l'estime de soi. Ils vont ainsi retrouver des sensations, des émotions, des aptitudes et des compétences perdues.

Le plaisir de bouger, le plaisir de l'effort, va favoriser la production d'endorphine et de dopamine dans le but de remplacer le pseudo-plaisir induit par la prise de produits.

Ainsi, cette magnifique salle, entièrement équipée, symbolise un espace de « respiration, de souffle pour les patients », un espace dédié qui peut les aider à s'inscrire dans une dynamique de réduction des risques voire d'abstinence.



Organisation du service de la protection des majeurs

Le service de la protection des majeurs a, depuis le 1er janvier 2022, modifié son organisation en développant une antenne sur Périgueux Rue Louis Blanc. Chaque secteur, "secteur sud" site de Vauclaire et "secteur nord" site de Périgueux, intervient sur des établissements avec lesquels le CH Vauclaire a mis en place une convention. Ces deux secteurs s'organisent de la manière suivante :

Site de Vauclaire :

Actuellement 95 mesures de protection exercées par :

2 mandataires : M. DUGALLEIX et M. HIVERT

Une secrétaire : Mme LAGARDE

- CH Vauclaire dont la MAS
- EHPAD Foix de Candalle
- CHICRDD site de St Aulaye
- CHICRDD site de La Meynardie
- CHICRDD site de Ribérac
- EHPAD La Roche Chalais
- EHPAD de Mussidan
- EHPAD de Mareuil
- EHPAD du CH de St Astier

Site de Périgueux :

Actuellement 65 mesures de protection exercées par :

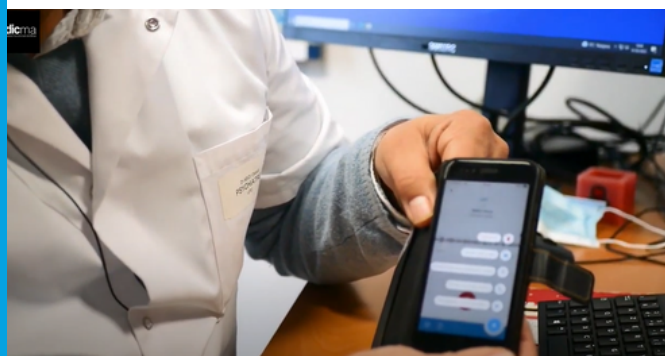
2 mandataires : Mme BOUTHIER et M. MOUILLON

Un secrétaire : M. VERGNAUD

- CH Nontron
- EHPAD d'Excideuil
- EPD Claivivres
- EHPAD de Bourdeilles
- EHPAD de Brantôme
- EHPAD de Thivers

La sectorisation du service permet ainsi une proximité géographique et une réactivité dans les établissements pour répondre aux besoins des majeurs protégés.

Le CH Vauclaire dynamise son système d'information !



Le CH Vauclaire dynamise son système d'information par une nouvelle application ! SpeechLive permet aux médecins du Centre Hospitalier Vauclaire de passer plus de temps avec leurs patients. C'est une solution de dictée, de transcription et de reconnaissance vocale dans le cloud.

Ce nouveau système est très pratique et permet un gain de temps pour les médecins grâce à l'accès via leurs smartphones. De plus, les données patients sont sécurisées grâce à l'agrément HDS.

Dans une vidéo réalisée au sein de l'établissement, le Docteur ABIDI, Chef du Pôle Bergerac, présente ce nouveau système, accompagné de Cédric GENAUDEAU, informaticien, et Marie-Hélène Bertin, secrétaire médicale. Vous pouvez retrouver cette vidéo sur les pages facebook et linkedin du CH Vauclaire ainsi que sur le site internet.